



Collège Les Vallées

Présentation aux Parents des Futurs Collégiens

Mercredi 17 Mars 2021



Nadège Jung, Aurélie Debruyne, Aurélia Euverte et Najet Azizi

Les informations contenues dans ce support ne sont pas contractuelles mais uniquement indicatives, elles peuvent évoluer également en fonction de la situation sanitaire.

Sommaire

- **Le Collège et son Organisation** **3**
Situation Géographique & Coordonnées ; Le Collège en quelques chiffres ; Horaires ; Composition de l'équipe éducative ; Nouveautés Collège vs élémentaire ; Résultats du Brevet et orientation Post-Collège
- **L'Enseignement** **10**
Langues & Options ; Formations diplômantes obligatoires ; Ateliers animés par l'Infirmière ; Le Collège accompagne nos enfants
- **Les Projets et les Activités Extra-scolaires** **15**
Projets éducatifs ; Foyer Socio Educatif ; Association Sportive ; La Vie Démocratique des Élèves
- **Le Collège et les Parents** **20**
Conseils de Classe & Rencontres ; Système de communication : OZE ; Associations des Parents d'Elèves ; PAI / PAP
- **Informations Pratiques** **25**
Cantine ; Jour de Rentrée pour les 6ème ; Conseils pratiques
- **Nous contacter** **30**

A group of five students is sitting on the floor in a circle, engaged in a collaborative activity. They are using various devices: one is writing in a notebook, another is on a laptop, and others are looking at papers or phones. The scene is brightly lit and has a clean, modern aesthetic.

Le Collège et son Organisation

Situation Géographique & Coordonnées

- **Le Collège Les Vallées est situé :**
103 avenue du Général de Gaulle 92250 La Garenne Colombes
- **Contacts :**
Tél. : 01 42 42 59 99
Mail : ce.0921162N@ac-versailles.fr
Site internet : www.clg-vallees-garenne.ac-versailles.fr
- **Le Collège est accessible en transports en commun :**
 - GARE : station “Les Vallées”, en provenance Saint Lazare, Nanterre ou Cergy le Haut
 - BUS : 164, arrêt Jean Bonal ou 163, 178, 278, arrêt Europe
- **Le Collège possède un local pour vélos et trottinettes.**



Le Collège en quelques chiffres

- **A la rentrée 2021, les effectifs attendus sont de 558 élèves, répartis en :**
 - 4 niveaux de classe
 - 6 classes de 6ème et 5 classes pour les autres niveaux
 - 26/27 élèves par classe en moyenne
 - 12/13 élèves rattachés à leur classe d'inclusion ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)
- **Les principales langues pratiquées sont :**
 - LV1 : Anglais
 - LV2 : Espagnol, Italien et Allemand*
 - En option : LCA Latin (Langue et Culture de l'Antiquité); LCE Italien (Langue et Culture Européenne)

*L'Allemand commence dès la 6ème, voir diapositive "Langues & Options"

Horaires

- L'enseignement est réparti du **Lundi au Vendredi** :
Chaque cours a une durée de 55 mn.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	✓	✓	✓	✓	✓	
Après-midi	✓	✓		✓	✓	

- **L'amplitude horaire** est la suivante:
 - Matin : à partir de 8h25 jusqu'à 11h30 ou 12h30 , avec une récréation de 10h20 à 10h35
 - Après-midi : 13h00 ou 14h00 à 17h05 au plus tard, avec une récréation de 14h55 à 15h10
 - *Les horaires peuvent varier dans ce cadre, les élèves ont toujours 1h30 pour déjeuner.*
- Les élèves doivent être au collège 5/10 mn avant les cours
- **Un retard ou une absence** sera à justifier, et pourra être inscrit sur le bulletin scolaire.
En cas d'absence non justifiée ou de retard, les parents sont prévenus par SMS.
- **La cantine scolaire** est disponible le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
-> Pas de système de restauration le mercredi.



Composition de l'équipe éducative

En dehors de l'équipe enseignante, le collège est composé d'une équipe éducative comprenant :

- **La Principale** : Elle dirige le collège, préside le conseil d'administration, contrôle le budget, assure la sécurité, la direction administrative et pédagogique du collège.
- **La Principale Adjointe** : Elle seconde la principale et la remplace en cas d'absence.
- **Le CPE et les Assistants d'éducation** : Le CPE et son équipe organisent la vie de l'élève en dehors de la classe et animent la vie scolaire.
- **La Psychologue** : Elle informe les élèves et les parents sur tous les aspects de l'orientation scolaire (choix des études) mais elle peut également écouter et conseiller enfants et parents qui souhaitent un suivi particulier.
- **L'Infirmière (rattachée à un médecin référent)** : Elle accueille les élèves à l'infirmerie pour des motifs liés à leur santé. Elle participe à l'éducation à la santé, par le biais d'actions. Elle participe à l'élaboration des PAI pour les élèves présentant des problèmes de santé, des PAP pour les troubles des apprentissages.
- **L'Assistante Sociale** : Elle apporte aide et soutien aux élèves et aux familles en difficulté (problèmes familiaux et financiers). Elle est là pour écouter, informer, tenter de trouver des solutions.
- **La Médiatrice** : Elle s'occupe de problèmes entre élèves, parents d'élèves et membres du personnel enseignant. Sa mission est de prévenir la violence, l'absentéisme et le décrochage scolaire.

Nouveautés du Collège vs l'Élémentaire

- **Autonomie des enfants**

- Absence d'études du soir et de garderie
- Une classe par matière, donc déplacement dans le collège avec ses affaires
- Gestion de ses fournitures et préparation de son cartable
- Gestion de sa carte de cantine pour badger et inscription à l'année
- Gestion de sa carte de collégien permettant l'entrée et la sortie du collège
- Présence de multiples interlocuteurs (professeurs, surveillants, gardien, ...)



- **Le CDI (Centre de documentation et d'information)**

Le CDI remplit plusieurs fonctions: Lieu de lecture (comme une bibliothèque, avec possibilité d'emprunter des livres), Espace de Travail (les élèves peuvent être accueillis pendant les heures de permanence, le temps de cantine, la récréation), Recherche de documentations et lieu d'Information et d'Orientation (métiers, études, ...)

- **Permanence Scolaire**

La permanence est une période, au cours d'une journée pendant laquelle aucun cours n'est dispensé à la classe, soit en raison de l'absence d'un professeur, soit prévu par l'emploi du temps. Les élèves doivent généralement se rendre en salle de permanence ou au CDI pour étudier (ou lire). Les surveillants sont les responsables de la permanence.

Si la situation le permet, les classes de CM2 de secteur effectuent une visite du collège avec des collégiens volontaires !

Résultats du Brevet et Orientation Post-Collège

- **Résultats du Brevet des Collèges 2020 (DNB)**

Le taux de réussite au Brevet des collèges cette année est de 89,5% soit 120 admis sur 134 candidats (vs 81,39% en 2019) dont 74,6% de mentions.

A noter 28,3% des élèves ont une mention TB et 27,5% une mention Bien.



- **Orientation des élèves pour la fin de l'année scolaire 2020**

Taux de passage : 2nde Générale et Technologique: 88%/ 2nde Professionnelle: 10,5 %/ CAP : 1,5%

131 ont demandé une affectation dans un établissement public et 2 en lycée privé

106 élèves ont été affectés sur des lycées de secteurs :

- 69 élèves au Lycée A. Camus à Bois-Colombes,
- 31 au Lycée P. Lapie à Courbevoie,
- 6 au lycée L. Aubrac à Courbevoie.



L'Enseignement

Langues et Options



- **Langues**

En 6ème, la LV1 proposée est l'Anglais.

A compter de la 5ème, les élèves choisissent une LV2 : **Espagnol ou Italien**.

Bilangue "Anglais/Allemand" : Les élèves ont à la fois de l'Anglais et de l'Allemand dès la 6ème.

Cette demande se fait dans le dossier d'inscription au collège en CM2.

En ayant commencé l'Allemand dès la 6ème, il sera poursuivi jusqu'en 3ème.

Il ne sera pas possible de choisir italien ou espagnol en 5ème et pas possible non plus de démarrer l'Allemand en 5ème.

- **Options**

Dès la 6ème, le collège offre aux élèves volontaires la possibilité d'intégrer un enseignement de **Chant Choral** une fois par semaine, ce qui offre en plus la possibilité d'assister à des séances de musique hors du collège.

A compter de la 5ème, l'option **Latin** est ouverte aux élèves qui le souhaitent et implique de la poursuivre jusqu'en 3ème.

En 3ème, les élèves ont également la possibilité de choisir l'option **LCE Italien (Langues et Cultures Européennes)**.

→ **Ces options peuvent apporter des points supplémentaires bonus au Brevet.**



Formations diplômantes obligatoires

- **Education à la sécurité routière**

Les **Attestations Scolaires de Sécurité Routière (ASSR)** de 1er et 2e niveaux s'obtiennent dans le cadre d'un enseignement obligatoire des règles de sécurité routière. Elles sont délivrées pendant le temps scolaire après un contrôle des connaissances théoriques. ASSR 1 en 5ème et ASSR 2 en 3ème.



FORMATION PSC1

Prévention et secours civiques de niveau 1



- **Prévention et secours civiques**

Un certificat de compétences en "**Prévention et Secours Civiques de niveau 1**" est délivré aux collégiens lorsqu'ils ont suivi cette formation aux premiers secours. Véritable certificat de compétences de citoyenneté sécurité civile, le PCS1 atteste de la capacité à prévoir les risques et à reproduire les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse physique.

Ateliers animés par l’Infirmière, la Médiatrice et la Ville*

- **Classe de 6ème “Toi, moi et les autres”**

4 séances de 2h en demi classe sur toute l’année ; Adolescence (brainstorming changements physiques et psychiques) ; Discrimination au collège ; Stéréotypes fille/garçon ; Gestion des émotions ; Estime de soi ; Réseaux sociaux ; Harcèlement / Cyber harcèlement

- **Classe de 5ème “Vivre ensemble”**

2 séances de 1h Relations filles/garçons et stéréotypes ; Relations entre pairs

- **Classe de 4ème “Les réseaux sociaux et la loi”**

1 séance de 2h avec un Officier de Prévention, l'Informateur Jeunesse de la ville, l'Infirmière et la Médiatrice éducative du collège concernant la violence sur les réseaux sociaux (diffusions de vidéos, insultes...)

- **Classe de 3ème “Les dangers d'internet”**

1 séance de 2h pour 2 classes avec l'association Génération Numérique, l'Informateur Jeunesse de la ville et la médiatrice éducative.

*Programme envisagé et selon la situation sanitaire pour l’année scolaire 2020/2021

Le Collège accompagne nos enfants...



- **Accompagnement personnalisé (AP)**

L'accompagnement personnalisé est inclu dans le planning de tous les élèves. Il s'agit d'heures de cours réalisées en classes dédoublées.

En 2020/2021, il s'agit des mathématiques, du français, de la technologie et de la physique.



- **Dispositif Devoirs Faits**

Accompagnement proposé aux élèves de 6è et 5è (en difficultés ou non) souhaitant faire une partie de leurs devoirs au collège avec la présence d'un professeur, du CPE ou des assistants d'éducation.

Les Projets et les Activités Extra-scolaires



Projets éducatifs

De nombreux enseignants s'impliquent pour rendre l'apprentissage attrayant et pour motiver les élèves à se dépasser. Ainsi, chaque année, des classes sont inscrites à des concours ou programmes facultatifs, qui permettent de concourir au niveau national face à d'autres classes.

Citons pour l'exemple (variable selon les années et la situation sanitaire) :

- **Concours Kangourou en mathématiques**
- **Concours Big Challenge en anglais**
- **Trophées Aventures en éducation physique et sportive**



Le CDI propose aussi des activités culturelles éducatives :

- **Un padlet culturel** est proposé chaque semaine (lecture, culture, art, cinéma, musique, HG, sciences, sports, etc)
- **La nuit blanche (joutes culturelles)** : Joutes culturelles, en duos. 30 élèves de 4ème et 3ème s'affrontent dans 4 jeux (reconnaître des extraits de films, un blindtest thématique, un grand 8, un petit bac culturel).
- **Concours des Incorruptibles** (sorte de Prix Goncourt pour les ados), 17 élèves de 3ème volontaires sont inscrits et lisent une sélection de 5 romans. Des tables rondes sont organisées pour échanger sur les livres et apprendre à argumenter.

Foyer Socio-Educatif

Association à finalité éducative, il est **ouvert à tous les élèves, parents et personnels**. Il permet de proposer chaque année des activités pendant la pause méridienne ou encore la réalisation de spectacles au sein de l'établissement. Le montant de la cotisation pour l'année scolaire 2020-2021 s'élève à 15 €.

- **Club Fusées** : à partir de la 5ème, fabrication de fusées et participation aux Rocketry Challenge. Cette année 5 fusées vont participer . Finale nationale prévue en mai à Biscarosse, finale Internationale en juin.
- **Club Sciences** : à partir de la 6ème mais non mis en place cette année en raison de situation sanitaire
⇒ Tous deux encadrés par les professeurs de sciences à raison de 1 heure par semaine, aboutissant à la réalisation d'un projet annuel présenté en fin d'année face à d'autres collèges. Des prix sont remis aux participants.
- **Club Manga** : non mis en place cette année en raison de situation sanitaire
- **Atelier Jardinage** : seul atelier ouvert à tous les niveaux sans inscription ni obligation de présence toutes les semaines. Reprise prévue au printemps sur pause méridienne.
- **L'Atelier Rock** : 4 élèves de 5ème et 3 élèves de 3ème. Il a repris en janvier. Concert prévu en fin d'année.
- **L'Atelier Théâtre** : transformé cette année en club cinéma en raison du protocole sanitaire. Idée est de réaliser un moyen métrage. Si possible qui sera projeté en fin d'année. 11 élèves inscrits à l'atelier (4ème et 3ème). L'atelier théâtre a lieu 2h/semaine.

Association Sportive

L'Association Sportive (AS)

du Collège Les Vallées propose à tous les élèves de pratiquer une ou plusieurs activités physiques et sportives à l'année, en dehors des heures d'EPS.

Le montant de la cotisation pour l'année scolaire 2020-2021 s'élève à 30€.



Programme adapté dû à la situation sanitaire pour l'année scolaire 2020/2021

AS LES VALLEES Planning des activités					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
12h-13h		Savate forme (4e) Salle de gym <i>M. Bouakline</i>		Pétanque (4e) Extérieur stade <i>M. Ait Ouakli</i>	Pétanque (3e) Extérieur stade <i>M. Ait Ouakli</i>
13h-14h	Gym / Parkour (3e) Salle de gym <i>M. Bouakline</i>	Tennis de table (5e) Petit gymnase <i>M. Ait Ouakli</i>		Badminton (6e) Grand gymnase <i>Mme Le Fèvre</i>	
		Gymnastique (5e) Salle de gym <i>Mme Le Fèvre</i>		Arts du cirque (6e) Salle de gym <i>M. Bouakline</i>	
13h30-15h30			Badminton (4e-3e) Grand gymnase <i>M. Ceillier</i>		
17h-18h	Ultimate (6e) Grand gymnase <i>M. Ceillier</i>	Badminton (5e) Grand gymnase <i>Mme Le Fèvre</i>			

La Vie Démocratique des Élèves

Les élèves ont la possibilité de participer à la vie du collège.

- **Délégués de classe**

2 élèves et 2 suppléants sont élus en début d'année par leur classe. Leur principale mission est de représenter les élèves lors des conseils de classes.

- **Délégués PPMS**

2 élèves par classe sont responsables de la sécurité des élèves.

- **Eco-Délégués**

2 élèves portent les projets développement durable de leur classe .

- **Conseil de Vie Collégienne (CVC)**

Ce Conseil donne la parole aux représentants des élèves afin d'impulser une dynamique dans le collège, de nouveaux projets, un meilleur fonctionnement d'établissement.

Quelques exemples de projets possibles : Bal des 3ème, Mardi Gras, Création d'un foyer pour les élèves



Le Collège et les Parents

Systeme de communication :

La plateforme OZE vous permettra d'avoir toutes les informations concernant :

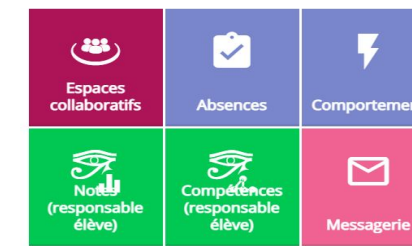
- **L'emploi du temps** (actualisé tous les jours)
- **Les devoirs**
- **Les notes et le bulletin trimestriel**
- **Les actualités du collège** (événements, infos cantine, contexte sanitaire, etc.)
- **Une boîte mail et des espaces collaboratifs** vous permettant d'échanger avec les membres du collège
- **L'enfant et ses parents obtiendront un accès et un mot de passe personnels** à la rentrée (les comptes parents et enfants ne sont pas les mêmes)

Extraits de la plateforme Oze :

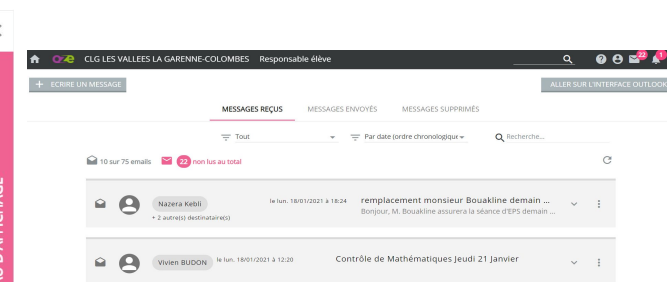
	lun. 01/02	mar. 02/02	mer. 03/02	jeu. 04/02	ven. 05/02
Toute la journée					
07:00					
08:00					
09:00	08:25 TECHN - D. DEMIRI 51	08:25 ESP2 - M. MOITTE 51	08:25 MATHS - V. RUDON 51	08:25 HI-GE - M. BLACHELIERE 51	08:25 FRANC - I. SIMON 51
10:00	09:25 ESP2 - M. MOITTE 51	09:25 FRANC - I. SIMON 51	09:25 EDMUS - H. SEVERIN 51	09:25 MATHS - V. RUDON 51	09:25 HI-GE - M. BLACHELIERE 51
11:00	10:35 MATHS - V. RUDON 51	10:35 EPS - M. AIT OUAKLI Salle - 51	10:35 MATHS - V. RUDON 51	10:35 AGLI - E. LAVAL Salle 102 51	10:35 AGLI - E. LAVAL Salle 102 51
12:00			11:35 FRANC - I. SIMON 51	11:35 FRANC - I. SIMON 51	
13:00	13:00 AGLI - E. LAVAL Salle 102 51				13:00 FRANC - I. SIMON 51
14:00	14:00 PH-CH - F. BITOT Salle 112 51	14:00 SVT - C. CONSTANTIN 51		14:00 5-1-2 GR DEMIRI 51	14:00 HI-GE - M. BLACHELIERE 51
15:00		15:10 A-PLA - B. LEHEC Salle 206 51		15:10 5-1-2 GR PH-CH - F. BITOT Salle 112 51	
16:00				16:10 5-1-2 GR SCIENCE CONSTANTIN 51	
17:00					

Mes Oz'Apps favorites

Accès rapide



Autres favorites



Conseils de Classe & Rencontres



- **Conseils de Classe**

Le collège fonctionne par trimestre, il y a donc 3 conseils de classe par année scolaire.

Sont présents la principale ou son adjointe selon les niveaux, les professeurs, les élèves délégués et les parents délégués.

- **Rencontres**

- **Réunion de rentrée des parents de 6ème** : cette réunion est organisée le jour de la rentrée.
- **Réunion de rentrée** : une réunion de rentrée est généralement organisée dans les 2 semaines suivant la rentrée le samedi matin, à l'occasion de celle-ci les professeurs présentent leur programme et organisation aux parents de la classe.
- **Réunion de remise des bulletins** : Sous réserve que les conditions le permettent, le bulletin du 1er trimestre des 6èmes est remis aux parents lors d'un entretien avec le professeur principal.
- **Réunion parents/professeurs** : Sous réserve que les conditions le permettent, une réunion parents/professeurs est organisée en janvier. Chaque parent choisit les professeurs qu'il souhaite rencontrer lors de créneaux de 5 mn.

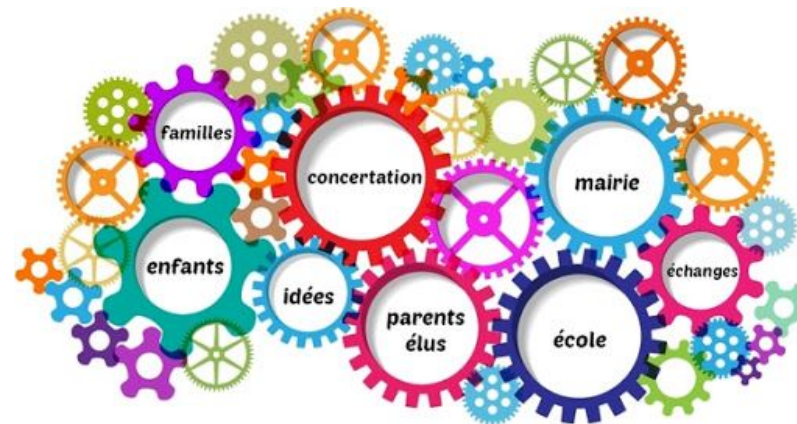
Associations des Parents d'Elèves

L'entrée au collège est une étape importante dans la vie des enfants, et des parents !

C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à s'impliquer avec ou comme Représentants des Parents d'Elèves afin d'avoir un lien privilégié avec le collège.

Les Représentants des Parents d'Elèves sont élus par les parents lors d'élection qui sont effectuées au plus tard avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire.

Les Représentants des Parents d'Elèves sont associés à la vie de l'établissement et participent aux différentes instances du collège (Quelques exemples: Conseil d'administration, Conseil de Vie Collégienne, Conseil de Discipline).



PAI et PAP



Les programmes d'accompagnement personnalisés (PAP) et les plans d'accompagnements individuels (PAI) sont des mécanismes prévus au sein de tous les établissements, pour aider à l'inclusion des élèves présentant des difficultés d'apprentissage ou médicales.

L'entrée au collège nécessite, la réalisation de nouvelles demandes de PAI et PAP qui sont présentées par la famille, au collège, sur conseil ou demande d'un professionnel (orthophoniste, médecin de famille, psychomotricien etc).

Le collège instruit ensuite la demande au sein de ses instances internes, puis remet un protocole à la famille et aux membres de l'équipe éducative et enseignante.

La demande de PAP est renouvelée automatiquement chaque année, mais la famille doit la confirmer.

Le renouvellement du PAI est à réaliser chaque année.

En cas de doute sur la prise en charge du PAI/PAP de votre enfant, ne pas hésiter à contacter le professeur principal, ou un professeur en particulier si cela ne concerne qu'une matière, dans le mois suivant la rentrée scolaire.



Informations Pratiques

Cantine

- **Inscription et règlement**

La cantine est un **service du département**.

Mi-juin 2021, vous recevrez les documents pour créer un compte personnel et **inscrire votre enfant à l'année sur le site PassPlus** (<https://www.passplus.fr/>)

Ce site vous servira également pour le règlement de vos factures.

- **Jours de cantine**

La cantine scolaire est disponible le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pas de système de restauration le mercredi.

- **Carte Cantine**

La carte PassPlus de cantine sera remise par le collège aux enfants lors de la rentrée scolaire

- **Absence de cours l'après-midi**

Les demi-pensionnaires quittent toujours le collège après la cantine, même en l'absence de cours l'après-midi.

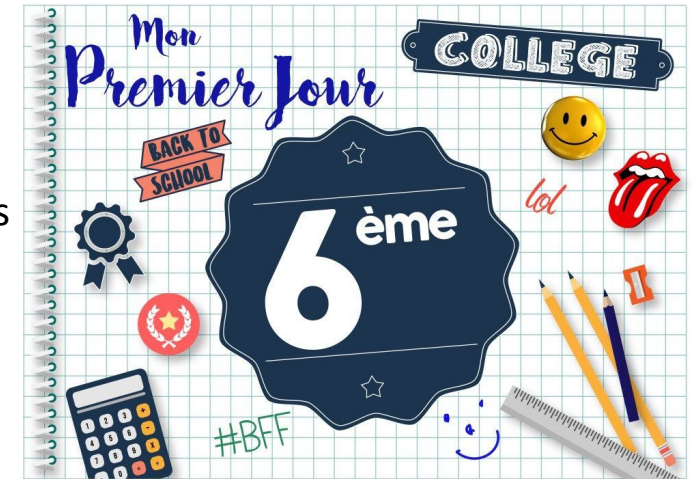
- **Particularité du Collège**

Durant le mois de septembre les enfants inscrits sur le site PassPlus déjeunent à la cantine tous les jours. Les **modifications du planning de cantine** seront possibles à réception de l'emploi du temps définitif à la fin du mois de septembre.



Jour de rentrée pour les 6ème

- **Rentrée** : Pour tous les élèves, rentrée échelonnée sur 2 jours avec ½ journée par section.
- **Rentrée des 6èmes** : En 2020, pour les 6èmes, le jour de rentrée était le mardi 1er septembre.
 - 8h30-9h15 : **Accueil des élèves et des parents** par l'équipe de Direction dans la cour du collège
 - 9h15-12h30 : Prise en charge **des élèves par le professeur principal**. Les livres, emploi du temps et codes d'accès à Oze sont distribués
 - 12h30 : **Déjeuner à la cantine** pour les ½ **pensionnaires** (privatisée) ou **sortie** pour les **externes**
 - 13h30 : Sortie pour les ½ pensionnaires
- **Début des cours** : En 2020, rentrée pour tous les élèves selon emploi du temps le jeudi.



Conseils pratiques (collège)

- **Casier**

Pour alléger les sacs, les demi pensionnaires bénéficient d'un casier. Ce dernier est partagé par 2 élèves, les cadenas sont à fournir par les familles.

- **Fournitures Scolaires**

Les listes sont disponibles fin juin sur le site internet du collège.

- **Manuels scolaires**

Les manuels sont fournis par le collège. Des cahiers d'activités (ex: Workbook) et/ou des livres (ex: livre de poche à lire) peuvent être demandés par les professeurs.

- **Les téléphones portables**

Les téléphones portables sont **interdits dans l'enceinte du collège.**

Dès l'entrée dans l'établissement, les élèves doivent éteindre leur téléphone, s'ils sont surpris avec leur téléphone (ou s'il sonne), le téléphone peut être confisqué. Si besoin de joindre votre enfant, de lui transmettre une information : contactez directement la Vie Scolaire par téléphone ou e-mail.



Conseils pratiques (hors collège)

- **Pass+**



Les départements 92 et 78 proposent une aide financière pour tous de 80 €, à arbitrer entre sport et culture (60€/20€ ou inversement). Cette aide permet aux collégiens de régler leurs cotisations sportives ou culturelles, la liste des associations adhérentes est disponible sur le site du Pass. (<https://www.passplus.fr/>)



- **La Garenne Jeunesse**

LGJ propose des activités et des séjours pour les 12-25 ans (<https://lgj.fr>)

- **Enseigno**



Le département propose une plateforme en ligne regroupant un ensemble de ressources disciplinaires, un outil de scénarisation pédagogique, et un dispositif de suivi des apprentissages des élèves.

- **Manuels scolaires complémentaires**

Pour la pratique de leur enseignement, des professeurs demandent l'acquisition de livres complémentaires aux manuels scolaires (ex: Workbook, Fichiers de mathématiques, Livres de poches). Certains professeurs en informent les librairies de quartier, qui les pré-commandent.



Nous contacter

Les élus de l'APELGC des Vallées sont :

- Nadège Jung
- Aurélie Debruyne
- Aurélia Euverte
- Sarah Boudinet
- Najet Azizi
- Elodie Salandra
- Aurélie Lefèvre

N'hésitez pas à nous contacter

Mail : vallees.apelgc@gmail.com

Internet : <https://apelgc.org>

Facebook : APELGC



Nous serions ravis de vous accueillir dans notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter.




APELGC